Un document qui se lit librement et demande à ne pas être copié

Tout ce que ce fichier contient est chiffré : chaque mot,
chaque image, avec une clé de deux cent cinquante-six bits.
Il s’ouvre quand même. On ne demande rien à personne, comme
le font la plupart des fichiers protégés.
Sa demande s’adresse au logiciel de lecture : autoriser
l’impression et la lecture à voix haute, mais ni la copie
ni la modification. C’est une demande, pas un verrou, et un logiciel
qui n’en tient pas compte copie la page quand même.
Le mot de passe de l’auteur lève la demande : the owner

L’autre document de la paire

Un second document a été créé avec celui-ci. Il n’affiche
rien du tout tant qu’on n’a pas saisi son mot de passe,
alors que la page que vous lisez s’est ouverte toute seule.

D’où vient la clé

Les trente-deux octets dont la clé est tirée sont figés dans cet
exemple, pour qu’il produise le même fichier à chaque exécution et
qu’on puisse le comparer au précédent. Un programme les demande à son
système d’exploitation : une graine lisible par tous ne protège rien.

La première page, verrouillée autrement

En accordant tout, elle pèse 14282 octets.
En accordant modification, copie, notes, formulaires et assemblage : 14285 octets.
Avec l’ancien chiffrement que connaissent les logiciels d’avant : 14019 octets.
En laissant lisible ce qu’elle dit d’elle-même : 14308 octets.
Avec un fichier joint, seul ce fichier verrouillé : 14467 octets.
Pour le certificat d’une seule personne : 14865 octets.